



TES POTES DIRONT QUE LES GALÈRES FONT PARTIES DE L'AVENTURE...

Si tu peux les éviter c'est quand même vachement mieux !

LA SANTÉ EN EUROPE



EXEMPLE DE TARIFS EN EUROPE

UNE ANGINE EN NORVÈGE



80 €

UNE IRM EN GRÈCE



130 €

UNE GRIPPE EN SUISSE



120 €

La CEAM

Les conventions avec les pays de l'Union Européenne/Espace Économique Européen permettent aux ressortissants de ces pays de bénéficier de la CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie). Cette dernière permet de bénéficier d'une prise en charge des frais médicaux lors de déplacements en Europe, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

- Accès direct au système de santé public dans le pays de séjour, sans démarche préalable auprès de l'institution locale.
- Individuelle, nominative et gratuite.
- Personnelle à chaque membre de la famille.

Étudiants non européens

Impossible d'utiliser la CEAM dans les pays suivants : **Danemark, Islande, Norvège, Lichtenstein, Suisse**

L'assurance **HEYME World pass** prend en charge tes frais de santé à l'étranger

RESTE À CHARGE : 0€



Se procurer la CEAM

Auprès de la caisse dont vous relevez pour l'Assurance Maladie au moins 15 jours avant le départ.

Demande à faire directement sur le site www.ameli.fr

CAS SPÉCIFIQUE

Brexit :

Dans le cadre d'une mobilité au Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Pays de Galle et Irlande du Nord), votre CEAM vous permet d'être couvert jusqu'en 2023. Attention, depuis le 1er janvier 2021, tous les ressortissants français doivent être détenteur d'un titre de séjour.

Les frais médicaux à l'étranger sont en moyenne 3 à 5 fois plus chers qu'en France.



LA SANTÉ À L'INTERNATIONAL

Les remboursements se font en revanche sur la base du tarif de convention française. Cet énorme décalage de tarif implique qu'une complémentaire santé ou une assurance bancaire ne rembourse qu'une infime partie des frais engagés, de plus, les franchises réduisent encore plus les remboursements.

En pratique, si vous êtes confronté à une dépense de santé pendant un séjour à l'étranger, vous devez la régler sur place.

Il est impératif de conserver les factures, justificatifs de paiement et compte rendu d'hospitalisation attestant des soins à l'étranger pour être remboursé lors de votre retour en France.

CAS SPÉCIFIQUE

Québec :

Un protocole d'entente est établi entre la région de Québec et la France concernant la Sécurité sociale. Vérifiez si vous situez dans l'une des situations prévues pour profiter de la dispense d'affiliation dans la province d'accueil tout en bénéficiant du service de prestation en nature pour les soins reçus sur ce territoire.

EXEMPLE DE TARIFS HORS EUROPE

UNE APPENDICITE À SINGAPOUR



UNE FRACTURE AUX USA



UNE MORSURE DE SINGE EN THAÏLANDE



L'assurance **HEYME World pass** prend en charge tes frais de santé à l'étranger

RESTE À CHARGE : 0€

Comment choisir son assurance privée ?

- Remboursement à frais réels dès le 1er euro.
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation.
- Plafond de la responsabilité civile.
- Assistance.
- Rapatriement sanitaire.

World pass c'est ?

- Le remboursement des frais médicaux à leur coût réel.
- Une prise en charge directe des frais d'hospitalisation.
- Une assistance (juridique, retour anticipé, visite d'un proche, accompagnement du défunt) et un rapatriement sanitaire.
- Une prise en charge en cas de contraction de la COVID19
- L'annulation possible de votre garantie jusqu'à la veille du départ.

heyme.care

09 71 09 07 07

(appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00